



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN - Arrondissement de Sélestat-Erstein

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du 11 février 2021 - Goxwiller

Sous la Présidence de Monsieur Michel HERR
Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents ou représentés : 41

Délibération n°1-2021 : Compte administratif 2020 :

Le compte administratif prévisionnel fait état :

✓ **D'un excédent de fonctionnement : +36 245,44€**

Dépenses : **+39 766,68 €**

- Charges à caractère général : +18 590,60€
- Charges de personnel : +20 089,98€
- Autres charges de gestion courante : +19,26 €
- Dépenses imprévues : 838,95€
- Opérations d'ordre : +227,89€

Recettes : - 3 521,24 €

- Pour mémoire : participation des EPCI **219 000€**
- Pour mémoire les excédents de 2019 étaient de **13 183,95€**

Le solde de la subvention régionale concernant la révision du SCoT, **15 000€**, n'a pu être versé en raison du contexte sanitaire. Effectivement, ce solde est conditionné à l'approbation du SCoT et, eu égard, à la crise sanitaire, qui a notamment impliqué des suspensions de délais en matière d'urbanisme, cette approbation est reportée à 2021. Cette subvention est par voie de conséquence reportée au BP 2021.

En revanche, le PETR a enregistré une aide au titre de la DGD au titre de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme : **+ 10 000€**.

Un montant de **+1 219€** résultant de mandats annulés sur des exercices précédents ainsi qu'un remboursement de **+259,76€** sont enfin inscrits en recette de fonctionnement.

✓ **D'un excédent d'investissement : + 79 646,00€**

Dépenses : **+84 373,89**

Recettes : excédent de 2019 : **+70 650,40€** ; amortissement : **+10 272,11€**

Le compte administratif de l'exercice 2020 est arrêté comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	1 276,51€
Recettes de l'exercice :	10 272,11€
Résultat de l'exercice :	+8 995,60€
Solde d'investissement 2019 :	+70 650,40€
Solde d'exécution de la section d'investissement :	+ 79 646,00€

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	207 417,27€
Recettes de l'exercice :	230 478,76€
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	+23 061,49€
Résultat reporté 2019 :	+ 13 183,95€
Résultat définitif de fonctionnement 2020 :	+ 36 245,71€

Le Comité Syndical,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2121-14, L 2121-31, L2541-13 et 2543-8,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président sur le compte administratif 2020 constituant l'exécution des décisions budgétaires de cet exercice,

APRES examen des documents présentés au titre du compte administratif pour 2020,

APRES avoir désigné M. Bernard FISCHER, vice-président du PETR, comme président de l'assemblée pour l'approbation du compte administratif,

CONSIDERANT la concordance parfaite entre le compte de gestion et le compte administratif,

Le Président s'étant retiré de la salle pendant le vote,

Après vote à main levée,

APPROUVE
à l'unanimité

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	1 276,51€
Recettes de l'exercice :	10 272,11€
Résultat de l'exercice :	+8 995,60€
Solde d'investissement 2019 :	+70 650,40€
Solde d'exécution de la section d'investissement :	+ 79 646,00€

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	207 417,27€
Recettes de l'exercice :	230 478,76€
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	+23 061,49€
Résultat reporté 2019 :	+ 13 183,95€
Résultat définitif de fonctionnement 2020 :	+ 36 245,44€

L'excédent réel de clôture est de +115 981,44€.

Pour extrait conforme
Obernai, le 12 février 2021


Michel HERR
Président

